



## INSCRIPTION FORMATION B.N.S.S.A (accéléré) / SECOURISME

### • ADHÉRENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal + Ville :

Profession :

Téléphone :

E-mail :

Comment nous avez-vous connu ?

Bouche à oreille

Presse

Internet

Affiche

Autre, préciser :

### • + SI L'ADHÉRENT EST NON MAJEUR

PÈRE / Nom - Prénom :

Profession :

E-mail :

Tél :

MÈRE / Nom - Prénom :

Profession :

E-mail :

Tél :

### • BNSSA EN ACCÉLÉRÉ OU RÉVISION

**Du lun 13 Avril 2019 au vend 17 avril 2020, 16h30-20h (à confirmer)**

Attention, Pse 1 obligatoire et test d'entrée avant participation à la formation.

Entraînements aquatiques et réglementation à la Piscine Neptune (Montpellier la Paillade)

**3,5h/jour de formation dont 1.5h de Réglementation et 2h d'entraînement aquatique. Un livret de formation sera transmis à chaque candidat).**

### • FORMULE (\*entourer votre choix)

- BNSSA accéléré avec Pse1 ou 2 Pse2 (400€)

- Révision BNSSA avec recyclage Pse1/2 (200€)

- BNSSA accéléré avec recyclage Pse 1 (300 €)

- Pse 1 ou Pse 2 (250€)

- BNSSA accéléré avec Pse 1 + Pse2 (650€)

- Recyclage Pse1 ou Pse 2 (65€)

- BNSSA accéléré déjà Pse 1/2 à jour (250€)

### • FORMATION SECOURISME dans les locaux de Montpellier Sauvage à Grabels (\*Entourer votre choix)

PSE 1

ET / OU

PSE2

Du 21/10 au 25 /10 / 2019

Du 28 / 10 au 31 / 10 / 2019

**Ou**

**Ou**

Du 10/02 au 14/02 / 2020

Du 13 / 04 au 16 / 04 / 2020

**Ou**

Du 17/02 au 21/02 / 2020

**Ou**

Du 06/04 au 10/04 / 2020

Recyclage PSE1 (\*entourer votre choix)

Lc 01 / 12 / 19 Ou 22 / 03 / 2020 Ou 26 / 04 / 2020 Ou 31 / 05 / 2020 Ou 28 / 06 / 2020

Recyclage PSE2 (\*entourer votre choix)

Le 08 / 12 / 19 Ou 19 / 04 / 2020 Ou 17 / 05 / 2020 Ou 10 / 06 / 2020

FORMATION CHOISIE (à remplir) :

---

**MONTANT TOTAL DE LA FORMATION (hors frais d'inscription préfecture pour le BNSSA) :**

**EUROS**

**Règlement :**

Montant 1<sup>er</sup> chèque : \_\_\_\_\_ N° chèque : \_\_\_\_\_ Montant 4<sup>ème</sup> chèque : \_\_\_\_\_ N° chèque : \_\_\_\_\_

Montant 2<sup>ème</sup> chèque : \_\_\_\_\_ N° chèque : \_\_\_\_\_ Montant 5<sup>ème</sup> chèque : \_\_\_\_\_ N° chèque : \_\_\_\_\_

Montant 3<sup>ème</sup> chèque : \_\_\_\_\_ N° chèque : \_\_\_\_\_

Banque :

**Règlement à l'ordre de M.A.T.**

### **DOSSIER À FOURNIR PAR ACTIVITÉ**

**PSE1 ou et PSE2** : 1 photo + copie CNI + enveloppes à votre adresse : 1 A4 timbrée à 100g + 2 petites timbrées à 20g

**Recyclage / Formation Continue** : 1 photo + copie CNI + enveloppes à votre adresse : 1 A4 timbrée à 100g + 2 petites timbrées à 20g + copie du diplôme initial + copie du dernier recyclage

**B.N.S.S.A.** : 1 photo + copie CNI + enveloppes à votre adresse : 2 A4 timbrées à 100g + certificat médical d'aptitude au Sauvetage Nautique + copie du PSE1 ou PSE2 (ou de la dernière révision si déjà obtenu).

**ATTENTION : Toute activité ayant commencée est due. Il ne sera pas effectué de remboursement.**

**Tout cours non suivi est perdu.** Dès votre inscription, vous devenez membre de l'association Montpellier Triathlon (MAT). Les statuts et le règlement intérieur sont disponibles dans nos locaux. **Nous ne pouvons pas vous envoyer de confirmation d'inscription : afin de vérifier si votre dossier est bien pris en compte, merci de nous contacter par mail ou téléphone.** En cas de problèmes techniques dans les bassins occupés, l'association n'est pas responsable. Les activités s'interrompent pendant les vacances scolaires et jours fériés.

L'association MAT se réserve le droit de prendre des photos et films lors des entraînements, compétitions et manifestations pour son usage de communication: prospectus, affiches et site.

En ce qui concerne la formation BNSSA, Montpellier Triathlon (MAT) et Montpellier Sauvetage notre partenaire, se réservent le droit de présenter ou non les candidats à l'examen final suivant leurs résultats aux examens blancs, leur assiduité durant la période de formation et si Pse 1 à jour. Un document à remplir et signer vous sera transmis, reprenant les conditions de présentation à l'examen final ainsi que différentes propositions de dates qui nous seront communiquées par la préfecture ( période d'examens entre fin avril et début juin ).

Date : \_\_\_\_\_ Signature :

**Montpellier triathlon**  
551 Rue de la Métairie de SAYSSET  
34070 Montpellier